

Maîtriser les écritures de paie courante en vue de la révision comptable

Fiche programme

Durée : 1 jour / 7 heures

100% présentiel : 7 heures

PUBLIC :

- Cette formation s'adresse à toute personne pratiquant la comptabilité générale. Elle est destinée aux comptables, collaborateurs comptables débutants ou désireux de revoir le fonctionnement des écritures de paie.

OBJECTIFS :

- Maîtriser les écritures de paie courante en vue de la révision comptable
- Savoir lire et interpréter les écritures de paie

PREREQUIS :

- Aucun prérequis n'est exigé

PÉDAGOGIE & EVALUATION :

- Un questionnaire est à remplir avant la formation pour étudier le positionnement du stagiaire.
- Des tours de table auront lieu sur tout le déroulé de la formation.
- L'évaluation des acquis s'effectue par une évaluation en fin de stage sous forme de cas pratique, QCM ou bien mise en situation.
- Une attestation de fin de formation est remise au participant en fin de journée.

INTERVENANT(S) :

Les intervenants sont des experts métier de ce domaine et/ou formateurs professionnels.

INDICATEURS DE RESULTAT :

Taux de satisfaction des stagiaires : **100 %**

*Taux calculé sur le premier semestre 2022 des stagiaires sur toutes les formations confondues.

Taux d'atteinte des objectifs par les stagiaires : **100%**

*Taux calculé sur le premier semestre 2021 auprès de 23 stagiaires sur toutes les formations confondues.

PROGRAMME :

1/ Comptabiliser les différentes catégories de rémunération

- Enregistrement des salaires
- Rémunérations des dirigeants salariés et non-salariés
- Traitement des avantages en nature

2/ Calculer et enregistrer les charges sociales et les taxes assises sur les salaires

- Cotisations salariales et patronales : sécurité sociale, assurance chômage, retraite complémentaire et prévoyance
- Taxes assises sur les salaires : taxe d'apprentissage, participation à la formation professionnelle, taxe sur les salaires, participation à l'effort de construction

3/ Réaliser le traitement comptable des écritures spécifiques

- Traitement des notes de frais : frais réels ou allocations forfaitaires
- Indemnités Journalières de Sécurité Sociale (IJSS)
- Titres restaurant
- Oppositions sur salaires
- Prêts au personnel, avances et acomptes
- Indemnités de fin de contrat (licenciement, rupture conventionnelle, transaction, fin de CDD, retraite)
- Aides à l'emploi et subventions
- Gratifications versées aux stagiaires
- Incidences comptables du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu

4/ Comptabiliser les provisions et les charges à payer

- Provisions pour congés payés
- Provisions pour rupture du contrat de travail
- Provisions pour engagements de retraite : Indemnités de Fin de Carrière (IFC)

ACCESSIBILITE :

Nous contacter pour tout besoin d'aménagement d'accessibilité à la formation.

TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION :

650 € HT – Modalités d'inscription sur notre site web

DATES : A définir